Courrier picard picard

JEUDI 11 AVRIL 2024 1,40 € Nº 25832 | WWW.COURRIER-PICARD.FR



OISE L'automobiliste aurait volontairement foncé sur la maire

La maire de Moulin-sous-Touvent a porté plainte après cette agression. PAGE 6



JEUDI 11 AVRIL 2024 / COURRIER PICARD

Conséquences de l'érosion et du recul du trait de côte sur le littoral picard à l'horizon 2100 Légende 48 033 (nombre de logements concernés) lle-et-Vilaine • > 20 000 15 951 < 10 000 - 20 000 · Côtes-d'Armor < 5 000 - 10 000 > Conséquences directes sur la côte Picarde Toutes les communes du littoral sont menacées par l'érosion et le recul du trait de côte Charente-Mar. 520 locaux d'activité* 46 538 - 31 millions d'€ Gironde 19 442 Landes 7396 70 km de routes 46 campings seraient touchés sur au moins 74% de leur Pyrénées-At Corse-du-S. 24,5 km de voies ferrées Bouches-du-Rhône surface totale Pyrénées-Or Source - Etude Cerema avril 2024 Bureaux, commerces, campings, hôtels...

ENVIRONNEMENT

Erosion du littoral : la côte picarde sur le reculoir

La tempête Pierrick qui vient de toucher le littoral rappelle la fragilité de cette côte face aux risques d'érosion et de recul du trait de côte. Selon un rapport, se défendre face à la mer ne sera plus suffisant, il va falloir s'adapter, et dans certains cas, reculer.

FABRICE JULIEN

es dégâts causés par la tempête Pierrick mardi 9 avril sont une bonne piqure de rappel pour les habitants des communes du littoral picard.

Toutes sans exception font partie des 500 communes françaises identifiées cette semaine par le ministre de la Transition écologique comme menacées par la montée de la mer. Comme toutes les côtes françaises, la Picardie est victime de l'érosion du trait de côte, phénomène naturel aggravé par le dérèglement climatique, à l'origine de la montée du niveau des eaux et de l'intensification des phénomènes naturels. « Il y aura des zones qui seront inhabitables » sur le littoral, a prévenu le ministre

En Picardie, même si les points faibles sont clairement identifiés (les falaises de craie entre Mersles-Bains et Ault, les zones de bas champs au sud et au nord de la baie de Somme et le cordon dunaire qui entoure les stations touristiques de Quend et Fort-Mahon), c'est bien l'ensemble du littoral qui est concerné par cette menace. Les communes du littoral picard font d'ailleurs partie depuis 2021 d'une première liste de 126 communes françaises dites prioritaires face au recul du trait de côte.

« Cette étude montre qu'il ne faut pas attendre pour s'adapter et que le scénario de l'inaction a un impact extrêmement fort tant du point de vue économique que de notre capacité à vivre sur les territoires littoraux» Sébastien Dupray, directeur « Risques, eaux, mer » du Cerema

Une menace précisée cette semaine par le Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aména-

gement (Cerema). Dans un rapport consacré à l'évolution du trait de côte en France, le Cerema émet trois projections à horizon 2028, 2050 et 2100. Pour le littoral picard, si les projections à court terme augurent d'effets relativement mesurés qui seront fonction de l'intensité des tempêtes, les conséquences sur le long terme, à l'horizon 2050, et surtout 2100, s'avèrent beaucoup plus problé-

À cette échéance, l'étude du Cere-520 locaux d'activité impactés sur le littoral picard, ainsi que 70 kilomètres de routes et 24,5 kilomètres de voies ferrées. Facteur aggravant, selon l'Insee, trois habitants sur dix des Hauts-de-France concernés par un Plan de prévention des risques littoraux (PPRL) occupent une maison sans étage ou un appartement en rez-dechaussée.

Et trois grands établissements de plus de 250 salariés, dont l'hôpital de Saint-Valery-sur-Somme, présentent un enjeu spécifique en cas

C'est par ailleurs l'hôtellerie de plein air, l'une des principales activités économiques du secteur qui va subir les assauts de la mer avec pas moins de 46 campings qui se retrouveront les pieds dans l'eau à l'horizon 2100 selon les projections du Cerema. Au niveau national, 982 campings seraient impactés, avec une atteinte moyenne de 47% de leur superficie totale. « Cette étude montre qu'il ne faut pas attendre pour s'adapter et que le extrêmement fort tant du point de temps encore?

vue économique que de notre capacité à vivre sur les territoires littoraux », a commenté pour l'AFP Sébastien Dupray, directeur « Risques, eaux, mer » du Cerema.

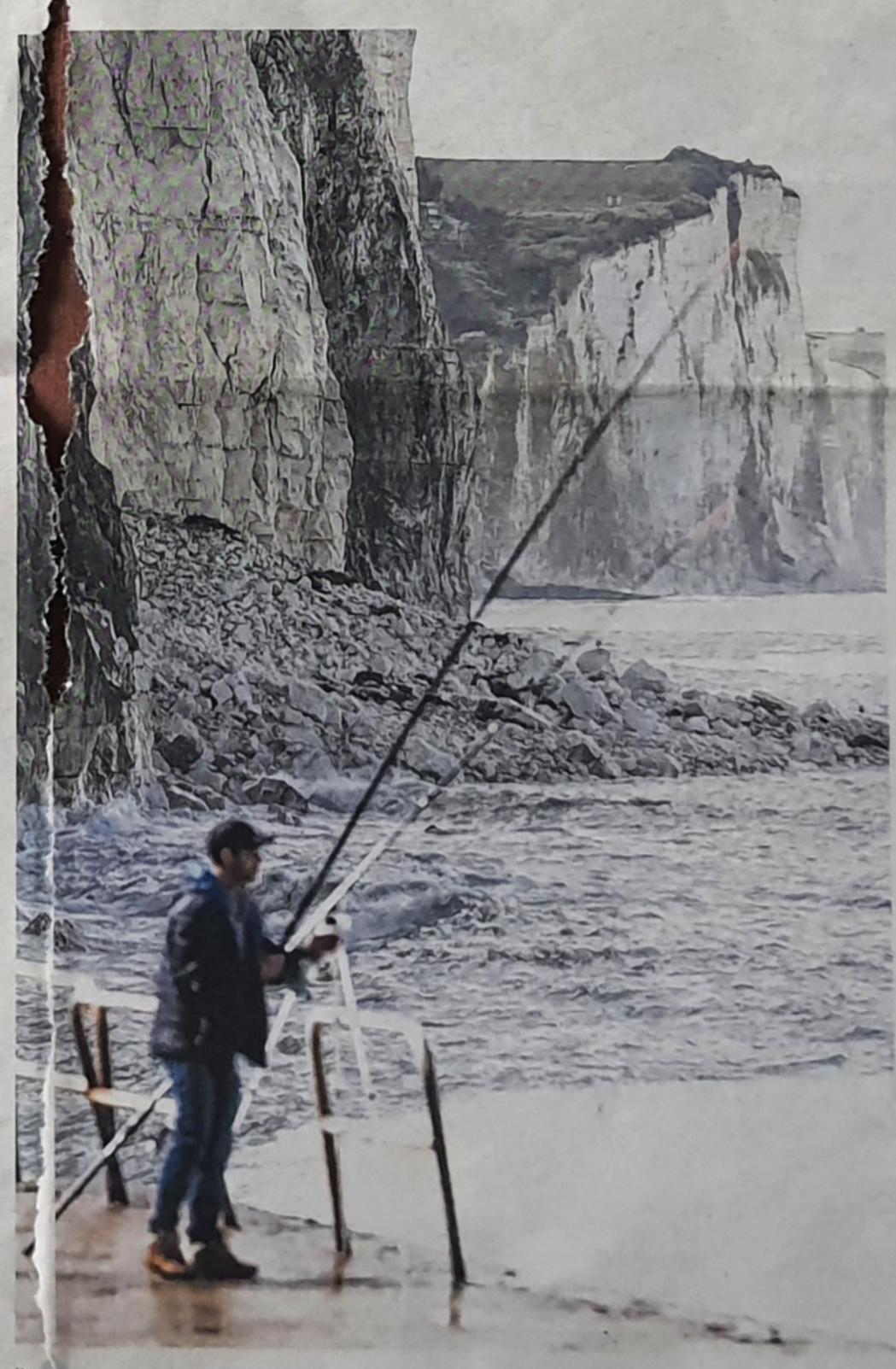
Reste à savoir quelles solutions l'État et les collectivités locales mettront sur la table pour endiguer un phénomène inéluctable. En Picardie, c'est pour l'heure la politique des grands travaux, digues, renforcement du cordon dunaire, rechargement de galets qui prévaut, à défaut d'une logique scenario de l'inaction a un impact de retrait. Mais pour combien de

LA TEMPETE PIERRICK PROVOQUE UN NOUVEL EBOULEMENT SUR LES FALAISES D'AULT

À Ault, la houle provoquée par les grandes marées et les vents de la tempête Pierrick n'aura pas provoqué de gros dégâts, contrairement à sa voisine Cayeux-sur-Mer. Mais elle a eu raison d'une partie de sa célèbre falaise. En ce matin du 10 avril, les curieux, depuis le point de vue devant l'ancien casino ou depuis l'extrémité de la digue, pouvaient observer un nouvel éboulement. « Un témoin a vu la chute vers 7 heures ce matin », indique le maire, Marcel Le Moigne. Ce dernier indique toutefois qu'il ne « s'agit pas d'un effondrement majeur ».



Des iployés démontent le chemin de bois le long de la digue de Cayeux-sur-Mer, fragilisé à cause de la tempête Pierria (Photo Charles Bury)



Un ai re morceau de la falaise se décroche à cause de l'érosion en bord de mer, à Ault (Somme). (Photo Charles Bury)

Reculer c'est disparaître, alors le combat contre la mer est rude

CAYEUX-SUR-MER Jean-Paul Lecomte, maire de Cayeux-sur-Mer, (sud de la baie de Somme), a une grande carte accrochée dans son bureau. Le Plan de prévention des risques naturels des Bas champs (PPRN) fixe le niveau d'exposition à la submersion marine. Bilan, c'est rouge, inconstructible, avec des parties bleues, moins restrictives... mais vides de terrains disponibles.

Cayeux est à 85% en zone inondable maximale. Première conséquence: «Sans construire on perd des habitants, près de 2 400 contre 2 800 il y a un peu plus de dix ans », note le maire. De militer pour une meilleure législation sur les logements saisonniers et pour des constructions adaptées, sur pilotis notamment. Le tout avec des refuges hauts comme exigés pour des habitations existantes expo-

UNE COMMUNE ISOLÉE GÉOGRAPHIQUEMENT

La commune gagne son beurre avec le tourisme. Mais il y a plus de résidences secondaires que d'habitations principales. Et si l'été des milliers de personnes transforment littéralement la ville, l'hiver est calme avec une commune isolée géographiquement des pôles de soins notamment.

Cayeux est à l'origine un village de pêcheurs, ce caillou (traduit du Picard) est littéralement posé sur un tas de galets exploités depuis toujours. Ces galets assurent surtout la protection contre la mer... Une digue qui nécessite 50 000 tonnes de recharges annuelles. Quand tout va bien. Ainsi la tempête Éleanor a emporté 175 000 tonnes de galets en 2018, et Pierrick vient d'en balayer 50 000 mardi 9 avril 2024. Pour ne citer que ces deux cas. Cette digue c'est aussi où se posent chaque saison un chemin



Le Plan de prévention des risques naturels des Bas champs (PPRN) fixe le niveau d'exposition à la submersion marine. Bilan, c'est rouge, inconstructible, avec des parties bleues, moins restrictives_

des planches de 1,8 km et 550 cabines de plage.

Deux autres digues, plus classiques celle-là, ajoutent à sa protection : digue de la Gaîté et digue de la ferme Caroline. Vieillissantes, elles demandent de l'entretien. Or le Programme d'action et de prévention des risques d'inondations (PAPI) version 1 a finalement ignoré la Gaîté. Un mal pour un bien. Ces fonds vont subventionner en partie la refonte totale du boulevard maritime. de Cayeux. Un projet de 9,5 ME au chantier engagé le mois dernier. La Gaîté pourrait trouver son bonheur dans le PAPI 2.

Le futur boulevard long de près de 2 km aura à encaisser de gros paquets de mer toujours plus nombreux, plus forts. « Une tempête extrême de 3 heures c'est avec les aménagements actuels 65 000 m3 d'eau qui entrent, 12 000 vers le sud de la ville, 49 000 dans le centre, le reste vers le sud est. C'est un mètre d'eau

pour plusieurs maisons », pose Florian Bouthors, directeur du service aménagement du syndicat mixte Baie de Somme, Grand littoral picard. Si une citerne capte les eaux pour faire vite descendre le niveau, le futur va nécessiter plus encore. Le nouveau boulevard réduira le volume « à 12 500 m³ dont 3 000 vers le marché, le reste au sud dans les pâtures. Surtout, l'eau passera de façon douce. Les galets, le muret et le nouveau boulevard absorbent le choc des paquets de mer. Au final, on sera à quelques dizaines de centimètres pour les maisons avec un retrait de l'eau estimé à 30 minutes », détaille le directeur.

Cayeux ne peut reculer. Reculer serait disparaître. Les moyens seront mis pour, au mieux, éviter le désastre, au pire se remettre vite d'une submersion. « Nous avons une chance sur 100 d'avoir une tempête extrême actuellement, mais ce sera une chance sur 10 en 2065 », pose Florian Bouthor. DAVID VANDEVOORDE

3 QUESTIONS À...



EMMANUEL

"Il faut rendre des espaces à la nature"

Comment analysez-vous le rapport du Cerema sur l'évolution du trait de côte?

Il confirme ce que l'on sait et ce que l'on craint depuis longtemps face à un phénomène dont on ne peut rien faire.

La difficulté sera d'arriver à s'adapter en confortant des ouvrages existants, mais aussi en ren-

dant des espaces à la nature. On peut continuer à se défendre, mais à l'horizon 2100, nous savons que cela ne sera pas suffisant, et que nous n'aurons de toute façon plus les moyens de le faire.

Cela signifie qu'il va falloir engager une stratégie de repli face à la mer?

C'est une solution envisageable quand on est par exemple au-dessus des falaises d'Ault où le renfort de la digue 83 sera de moins en moins soutenable. Il faut ailleurs rendre des espaces à la nature pour créer des zones de déverse. Je pense à la ferme Caroline en baie de Somme, pour désenvaser le port du Hourdel, ou encore à ma ville de Mers-les-Bains où il faudra rendre à la nature des espaces, comme le camping ou les terrains

de tennis pour protéger le quartier balnéaire classé. C'est différent à Cayeux-sur-Mer où il sera difficile de s'éloigner du risque et où il faudra continuer à conforter et à renforcer les ouvrages.

Avec quel argent?

C'est effectivement une partie du problème. Au sein du Conseil national du trait de côte (CNTC), nous réfléchissons à des pistes de financement comme une taxation des plates-formes de locations touristiques de type Airbnb ou encore d'instaurer une majoration de l'eau potable sur les surconsommations touristiques.

Ce sont des décisions politiques qui ne seront pas faciles à prendre, mais elles sont nécessaires dans l'intérêt général de ce territoire. Propos recuellis par FABRICE JULIEN